



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ



Horticulture et paysage n° 8 du 24 juin 2022



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ
*Liberté
Égalité
Fraternité*



ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS



FREDON
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ

Sommaire

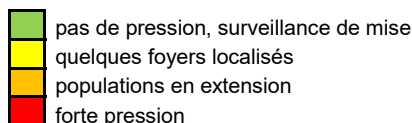
Horticulture p 2

Evaluation des risques

	culture	problématique	niveau de risque	présence d'auxiliaires
H o r t i c u l t u r e	chrysanthèmes	thrips	à surveiller	
		pucerons	à surveiller	
		acariens		
		cicadelles		
		<i>Lygus sp.</i>	premiers adultes observés	
		rouille		
		verticilliose		
		virose		
	chenilles			
	annuelles, plantes à massif	pucerons		
		thrips	attention aux cultures d'automne	
		acariens		
		botrytis		
	cyclamens	pucerons		
		acariens		
thrips				
fusariose				
botrytis				
cicadelles				
chenilles		à surveiller		
sciarides				
vivaces	tordeuses			
hortensias	acariens	à surveiller		
	oïdium			

P a y s a g e	pin	processionnaire	1ers vols des adultes	
	chêne	processionnaire	chenilles sur troncs et branches	
	marronnier	mineuse	vol des adultes	
	buis	pyrale	vol des adultes	
	platane, érable, chêne, laurier	oïdium		
	général	chenilles défoliatrices	observées localement	

Légende :



→ risque nul
→ risque faible
→ risque moyen
→ risque fort



4 pictogrammes pour retrouver d'un coup d'œil :



les solutions de biocontrôle



les résistances d'un bioagresseur sur une culture vis-à-vis d'une matière active

***Rappel :** afin de limiter les risques d'apparition de résistance, il faut respecter la dose d'application, le nombre maximal d'applications, l'alternance des matières actives et le nombre de jours entre 2 applications (temps de rémanence du produit).*



risque pour la santé humaine



Espèce Exotique Envahissante



Plantes à massif et géranium :

C'est la fin de ces cultures. Chez les détaillants, il faut surveiller les plantes qui « traînent » ou les plantes prévues pour l'été qui peuvent être des réservoirs de ravageurs pour la culture suivante de chrysanthèmes ou cyclamens.

La prophylaxie est de rigueur !

Ballayage des baches, nettoyage des tablettes et si possible désinfection (bactéricide essentiellement). Pour réduire les risques de contaminer les prochaines cultures, un vide sanitaire (de plusieurs jours) est recommandé.

Chrysanthèmes :

Les repiquages ont commencé. Il n'y a pas de problème particulier.



Repiquage des chrysanthèmes (photo EH B)



Précautions d'usage comme pour toute série de plantes :

vigilances à la réception des boutures :

- trace de thrips
- présence de rouille blanche

Thrips :

Par précaution, à réception des plaques de plants et avant repiquage, il faut :

- B**
- faire un traitement avec *Steinerneima feltiae* qui va agir sur les larves de sciarides et les larves de thrips. : une boîte pour 100 m²
 - faire un traitement avec *Amblyseius cucumeris* contre les thrips : 50 individus par m².

Depuis quelques années, le *Thrips setosus* s'est implanté dans les cultures de cyclamens et peut migrer sur les chrysanthèmes.

Si vous observez de gros thrips noirs et/ou d'importants dégâts se développant très rapidement, contactez votre conseiller pour identifier le thrips et mettre en place une stratégie de lutte.

***Lygus sp.* :**

Les premiers adultes de *Lygus* sont observés sur chrysanthèmes. Ils arrivent tôt cette année (habituellement mi-juillet).



Adulte de *Lygus* sur chrysanthème (photo d'un observateur)

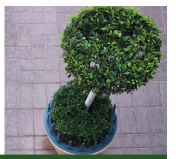
Cyclamens :

Surveiller les arrivages :

Présence de sciarides
Présence de chenilles dans la motte.



Chenille de *Mamestra sp.*
Jeune plant de cyclamen (photo EH B)



Vivaces estivales :

Les tordeuses (*Cacoecimorphapronubana*) sont actives. Pensez à mettre des pièges pour limiter les dégâts de chenilles.



Piège delta, adulte de tordeuse de l'œillet (photos EH FC)

De nombreux auxiliaires aphidiphages (« contre pucerons ») sont observés sur les cultures de printemps qui restent. Observez toute la diversité !



Larve de coccinelle 7 points, larves de cécidomyies prédatrices et larve de chrysope, toutes observées sur un lot d'aubergines destinées à être jetées (photo EH FC)



Si vous observez des momies de pucerons, attendez que l'hyménoptère adulte émerge, avant de jeter les plantes... comme ça vous aurez des auxiliaires pour les cultures à venir (à conditions de leur proposer une source de pollen/nectar avec des fleurs : alysse, potentille, ortie, ...).



Hortensias :

Points à surveiller sous serres :

Oidium :

Avec les orages , l'hygrométrie est forte sous abri, les attaques d'oidium peuvent se développer.

Acariens :

Attention, avec les chaleurs annoncées les après midis, les acariens peuvent apparaître.



Un apport préventif d'*Amblyseius californicus* peut être fait (en vrac ou en sachet)



Buis : Pyrale :

Nous sommes au stade adulte (papillons) pour la pyrale. Ainsi, la deuxième génération de chenilles ne va pas tarder. Des apports de *Bacillus thuringiensis ssp. Kurstaki* (couramment désigné par son acronyme Btk) peuvent être effectués. C'est une bactérie qui vit naturellement dans le sol et qui, depuis une trentaine d'années, est utilisée partout dans le monde comme agent de lutte biologique pour réprimer les populations de divers insectes ravageurs forestiers et agricoles.

La chenille est infectée lorsqu'elle dévore les parties de la plante arrosée par la bactérie. Cette bactérie produit des spores et des cristaux de protéines qui entraînent la libération d'une substance toxique dans l'intestin des chenilles. Cette substance leur corrode la paroi intestinale et a pour effet de paralyser les mâchoires de la chenille. Quelques heures après l'absorption du produit, la chenille ne peut plus s'alimenter et meurt dans les jours suivants.

Si vous avez mis en place des pièges à phéromone pour capturer les papillons mâles, en plus de limiter les attaques, ces pièges vous permettront de détecter plus tôt la présence d'éventuels papillons.



Piège à phéromones type "Funnel" pour Pyrale du buis et papillon piégé (Photos EH Bourgogne)

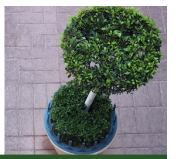
Les papillons se réfugient dans les serres !



Papillons de pyrale du buis
(Photo EH Bourgogne)



Dès la présence des papillons, des micros hyménoptères : les trichogrammes pourront être utilisés. Ce sont de minuscules insectes qui se reproduisent en parasitant les œufs des pyrales du buis. Dès la ponte, sans attendre les signes de ravages sur les feuilles, ces insectes éliminent la nouvelle génération à venir de pyrale du buis.



Pin

S Processionnaire du pin (*Thaumetopoea pityocampa*)

Observations : **Le début de vol est détecté à Dole (39100)** sur une placette de surveillance. Les premières captures datent du 08/06/22, pour **72 papillons à ce jour** en cumulé pour deux pièges.

Analyse du risque : **La capture des adultes a une incidence sur la population fille.** En règles générales les vols, la reproduction et les pontes ont lieu durant l'été jusqu'en septembre. Les femelles pondent leurs œufs sur les aiguilles des pins.

B Méthodes de lutte : **Poser dès que possible les pièges à phéromone.**



Piège phéromonal connecté captrap® : piège de monitoring, dès les premières captures, le piégeage de masse doit être mis en place ; <http://www.captrap.io>



Piège phéromonal Procerex® utilisé pour le piégeage de masse ; FREDON BFC.

Chêne

S Processionnaire du chêne (*Thaumetopoea processionea*)

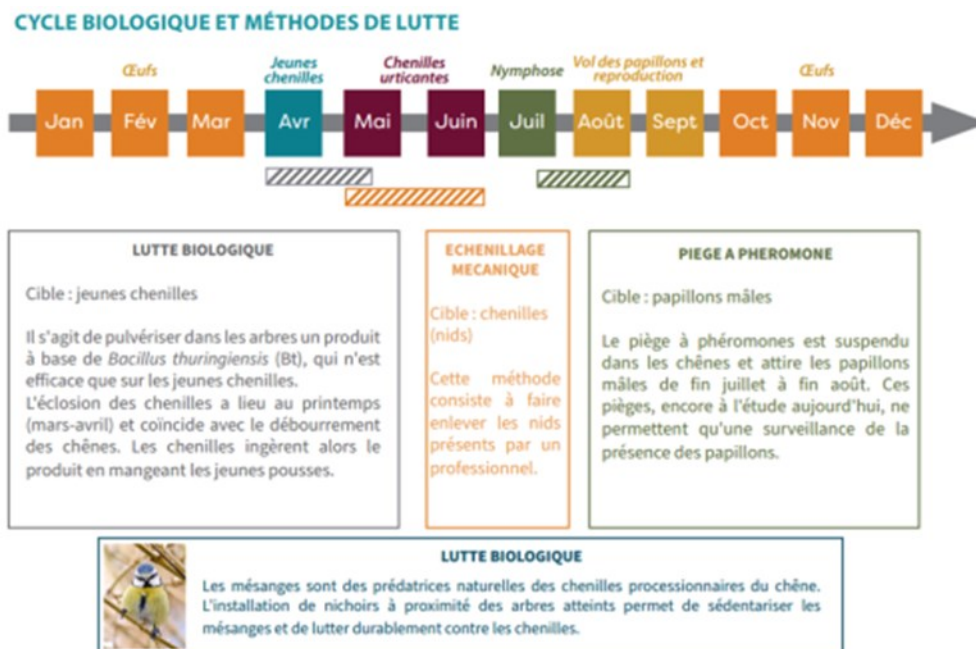
Observation : Les villes de Besançon et Auxerre signalent la présence de nids et de chenilles sur les troncs.

Analyse du risque : **Attention, actuellement les chenilles sont urticantes**, le risque d'urtication est élevé **pour tous ceux qui sont en contact avec l'arbre.** Les processionnaires peuvent se retrouver en grand nombre sur les troncs et les branches principales des chênes.



B

Méthodes de lutte : De mai à juillet, les chenilles se regroupent et vont former des nids le long des troncs et sur les grosses branches. A ce stade et jusqu'en juillet, le **décrochage mécanique** des nids par grattage ou aspiration est possible (à faire faire par un professionnel et mettre les **équipements de protection individuels adéquats** : masque, lunette, gants, vêtements couvrant). Les chenilles sont très urticantes et les **poils urticants sont très volatils** une fois brisés.



Cycle biologique et méthodes de lutte contre la chenille processionnaire du chêne (Source : Fiche espèce processionnaire du chêne FREDON Grand Est <https://fredon.fr/grand-est/nos-missions/sante-publique-projets/chenilles-urticantes>)

Buis

Pyrale du buis (*Cydalimaperspectalis*)

Observations : Des vols significatifs par leurs intensités ont été signalés à Monthelie (21) et Macornay (39).

Analyse du risque : Attention aux attaques de chenilles qui peuvent suivre les premiers vols.

B

Méthodes de lutte : Maintenir le piégeage et effectuer un traitement à base de *Bacillus thuringiensis*(Bt) en cas d'attaques de chenilles

Cylindrocladiose (*Cylindrocladiumbuxicola*)

Observations : Les premiers symptômes de cylindrocladiose ont été observés sur certains buis à Beaune (21) et Ecole-Valentin (39).

Analyse du risque : Ce champignon se développe dans les zones humides du feuillage lorsque les températures sont comprises entre 20 et 25°C. Un arrosage par aspersion en fin de journée favorise grandement son développement.



Description et biologie : *Cylindrocladiumbuxicola* est un champignon des feuilles et des tiges. Le mycélium contient des spores qui se déposent sur la face intérieure des feuilles du buis. Le vent dissémine la maladie via les spores.

Dégâts : La maladie entraîne des taches brunes à noires sur les feuilles ou sur les tiges. Les feuilles et les rameaux finissent par sécher entièrement. Les attaques importantes entraînent souvent la mort de l'arbuste.

Méthodes de lutte : Pour éviter la propagation du champignon, désinfecter les outils de tailles avec de l'alcool à 70° ou de la javel, ramasser tous les débris végétaux pour diminuer la présence de l'inoculum et la production de spores et préférer un arrosage localisé (arrosage goutte-à-goutte ou si arrosage par aspersion arroser le matin pour que les feuilles sèchent plus vite). Pour les nouvelles plantations, il est fortement recommandé de sélectionner des variétés résistantes. Les buis à grosses feuilles sont moins sensibles.

Le froid hivernal arrête naturellement la progression de la maladie.

Volutellabuxi (*Volutellabuxi*)

Observation : Pour l'instant encore aucun retour concernant ce pathogène.

Analyse du risque : La maladie se développe par temps chaud et humide. Les spores du champignon pénètrent principalement par les plaies causées par la taille. Les saisons propices à la maladie sont l'été et l'automne.

Description et biologie : Les mêmes facteurs que la cylindrocladiose favorisent sa dissémination et sa propagation.

Dégâts : Les premiers symptômes sont de petites taches sur les feuilles. Ensuite les feuilles jaunissent dans les zones attaquées par la maladie puis brunissent et finissent par noircir. Les feuilles desséchées ne se détachent pas des branches. Le champignon entraîne progressivement la mort de la plante. Dans certains cas, la maladie peut être fatale en seulement 2 ans.

Méthodes de lutte : La bouillie bordelaise est efficace préventivement. Afin d'éviter que le champignon ne s'installe dans vos plantations plusieurs actions préventives doivent être mises en place. Plusieurs de ces actions prophylactiques sont les mêmes que pour la cylindrocladiose. Ne pas mouiller le feuillage lors des arrosages, éviter une trop forte densité de plantation, privilégier la plantation de variétés plus résistantes de buis, éviter l'usage de fertilisants très riches en azote, ne pas planter de buis dans les sols trop acides (inférieur à pH 6), désinfecter les outils de taille et éliminer les déchets de taille.

Feuillus divers

Oïdium

Observation : Oïdium observé sur platanes et chênes à Beaune (21) et sur érables à Arbois (39).

Analyse du risque : L'oïdium est un champignon qui provoque un feutrage blanc qui s'étend sur l'ensemble de la feuille. Les feuilles fortement attaquées ont tendance à se recroqueviller et tomber prématurément. Les fortes chaleurs et l'humidité apportée par les conditions orageuses sont favorables à son développement. Les contaminations répétées peuvent affaiblir les arbres et les rendre plus sensibles aux autres ravageurs et pathogènes.



Méthodes de lutte : Les traitements les plus efficaces contre l'oïdium sont les traitements fongicides à base de soufre. En milieux paysagers et urbains de tels traitements sont très rarement justifiés.



Oïdium sur platane à Beaune (Photo prise le 20/06/2022)

Tilleul

Bucculatrixthoracella

Observations : D'ordinaire discrète cette mineuse a été observée sur trois placettes de surveillance à Voray sur l'Ognon (70190) et à Baume les Dames (25110)

Analyse du risque : Bien que présente, cette espèce ne justifie aucun traitement à ce niveau d'infestation. Extrait de <https://fr.wikipedia.org>

« *Bucculatrixthoracella* est une **espèce d'insectes microlépidoptères** de la famille des *Bucculatricidae*. On le trouve un peu partout en Europe

L'envergure est de 6 à 8 mm. Les adultes volent en juin et parfois à nouveau en août.



Feuilles minées, peu d'incidence sur le végétal. FREDON BFC Vorey sur l'Ognon le 21/6/2022



Les chenilles se nourrissent sur les érables (*Acer campestre*, *Acer platanoides*, *Acer pseudoplatanus*, mais également d'autres arbres tels que *Aesculus hippocastanum*, *Alnus*, *Betula*, *Carpinus betulus*, *Fagus sylvatica*, *Sorbus*, *Tiliacordata*, *Tilia latyphyllos* et *Tilia tomentosa*).

Elles minent les feuilles de la plante hôte. La galerie ressemble à un petit corridor profond en forme de crochet souvent dans une nervure axillaire avec une chambre larvaire dans les mêmes proportions. Le reste de la galerie est entièrement rempli d'excréments. Très vite, la larve quitte sa galerie et va vivre sur la feuille. »



Face inférieure de feuille de tilleul : Ooplaque, galerie et décapage du limbe par les chenilles au stade mobile. <https://observations.be>.

Frêne

Chalara fraxinea

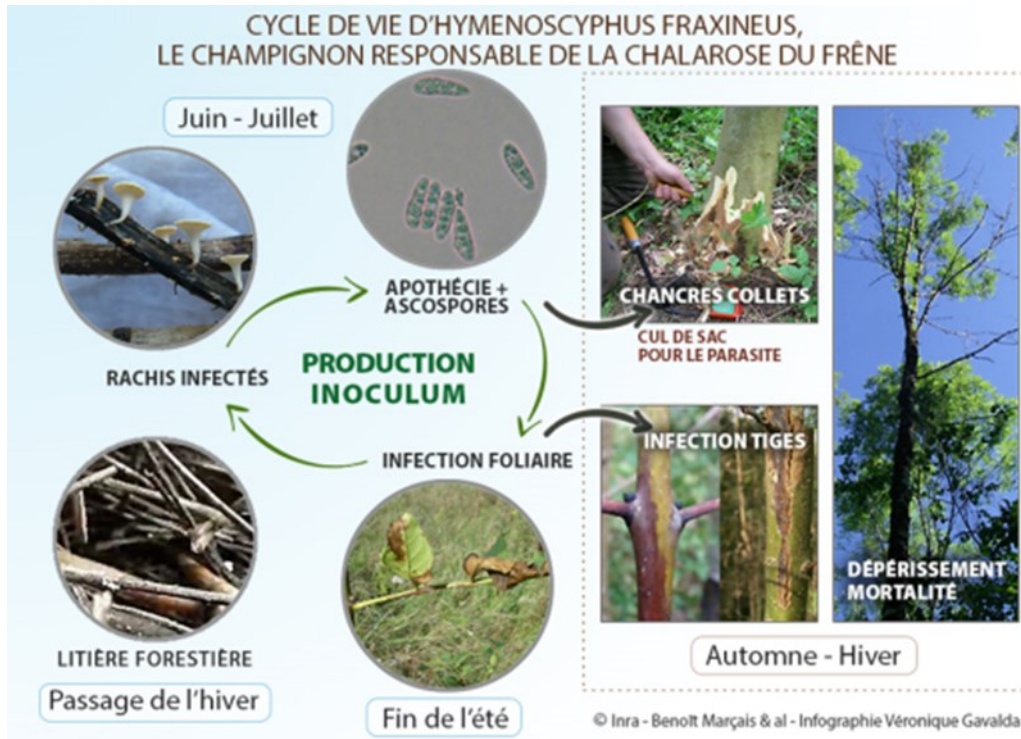
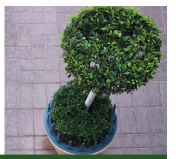
Observations : Les frênes sont parmi les derniers feuillus à feuiller. A cette période, **il est possible d'évaluer le stade d'avancement de la maladie sur les arbres touchés**, et ainsi **apprécier le risque de chute**. Les conditions favorables à l'épidémie sont un climat doux et arrosé en fin de printemps et début d'été suivi de températures estivales et automnales clémentes (B. Marçais, INRAE).

Au départ, la maladie infecte le rachis de la feuille composée, puis devient une maladie vasculaire. De **très nombreux dessèchement graduels, mortalités et chutes sont constatés**.

Analyse du risque : **En zone fréquentée par les usagés, les arbres peuvent être dangereux**, puisque dans la plupart des situations, des **nécroses sur les racines et collets apparaissent**. Évaluer la gravité des diverses situations en réalisant si possibles **une inspection des collets deux fois par an**.

Extrait de la lettre du DSF « La chalarose du frêne, 12 ans après la première détection en France » juillet 2020 :

« Il existe chez le frêne commun un gradient de sensibilité, des individus tolérants avec peu de symptômes aux individus très sensibles avec un houppier très dégradés voire morts. 1 à 3 % des frênes possèdent une tolérance très élevée qui leur permet de rester sains dans un contexte très favorable à la maladie, et 20 à 30 % ont un état sanitaire peu dégradé (houppier ou nécrose), [...] il est important de préserver les arbres asymptomatiques de tout âge : les jeunes arbres sont très probablement tolérants et chez les plus âgés, la maladie évolue lentement, • du fait de l'échappement (sites où les conditions environnementales ne sont pas favorables à la chalarose) et de la tolérance chez certains individus, le frêne n'est pas une espèce menacée de disparition ».



S Ambrosie (*Ambrosiaartemisifolia*)

Observations : Les températures sont désormais favorables aux levées des ambrosies dans toute la région. Des signalements sont recensés sur signalement-ambrosie.atlasante.fr



Faites les signalements dès la découverte de la plante. Le signalement sera traité par le référent communal de la commune qui informera le détenteur de son obligation de détruire la plante avant floraison (Loi santé 2016).



*Site à ambrosie détecté en 2021 sur place de dépôt de bois à Auxelle (39).
Les plantes repoussent en 2022. Il est nécessaire d'arracher les plantes présentes plusieurs fois par an, et de vérifier systématiquement les années futures.
Eviter tout passage d'engin sur ce site.*

EEE Renouée du Japon (*Fallopia japonica*)

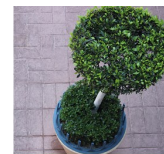
Observation : Renouée signalée et en forte expansion à Tournus (71).

Description : **Plante vivace à rhizome** pouvant mesurer jusqu'à trois mètres de haut. Les feuilles sont rondes à ovales et mesurent 10 à 20 cm. Elle est considérée comme envahissante et a rapidement colonisé les espaces en friches, les berges de cours d'eau, les bords de route et les cultures. L'activité humaine a fortement disséminé la plante.

Méthodes de lutte : Arrachage manuel pour les jeunes plants et sur les surfaces restreintes entre avril et mai. Pour les plants déjà bien implantés, des fauchages tout au long de la période de végétation sont nécessaires durant plusieurs années consécutives pour affaiblir la plante. Compter 6 à 8 fauches d'avril à octobre. Ramasser et brûler les fragments de tiges sur place pour éviter le bouturage naturel de la plante et sa dissémination. Le pâturage des ovins et caprins est également une méthode de lutte possible à plus long termes pour les grandes surfaces atteintes.

Autres observations à signaler

Dégâts assez importants de tigres sur platanes et de mineuses sur marronniers à Beaune (21). Les premiers symptômes de black rot sont également à signaler à Beaune (21) et Tillenay (21).



Point de vigilance sur les organismes nuisibles réglementés

Pochaziashantungensis (Cigale à aile brunes)

Taxonomie : *Insecta / Hemiptera / Auchenorrhyncha / Ricaniidae*

Origine : Chine

Aires d'invasions : République de Corée, détecté en 2018 en Turquie et dans le sud de la France et en 2021 dans un jardin privé en Allemagne

Filières végétales concernées : Jardins et espaces verts, horticulture, foresterie et arboriculture fruitière

Statut : Organisme nuisible émergent

Lien vers les photos du site de l'EPPO (Organisation européenne et méditerranéenne pour la protection des plantes) :

<https://gd.eppo.int/taxon/POCZSH/photos>

Plantes hôtes : Insecte très polyphage ayant été observé sur plus de 200 espèces végétales. Les hôtes ayant un impact économique potentiel néfaste maximal sont les arbres en foresterie et en pépinière d'ornement ainsi que les espèces fruitières (pommier, myrtille, châtaigner, pêcher, kaki).

Description : Au repos, l'insecte est reconnaissable à sa couleur brun foncé et son aspect aplati et triangulaire. Les ailes antérieures sont marquées par deux taches semi-elliptiques beiges. L'insecte mesure environ 1,5 cm de long.

Biologie : Le ravageur passe l'hiver sous forme d'œufs sur les arbres. Les œufs sont recouverts de filaments de cire blanche. En Corée du Sud, les œufs hivernés commencent à éclore à partir de mai et les adultes peuvent être observés à partir de juillet.

Dégâts : Ce ravageur provoque directement des dégâts en suçant la sève des plantes ainsi qu'en endommageant les jeunes branches lorsque les femelles y insèrent leurs œufs. Il induit aussi indirectement le développement de moisissures fuligineuses sur les feuilles à la suite de la sécrétion de miellat.



Adulte de *Pochaziashantungensis* (Source : site de l'EPPO <https://gd.eppo.int/taxon/POCZSH/photo>)

En tant qu'organisme de quarantaine, sa présence est soumise à annonce aux autorités compétentes (DRAAF-SRAL) et la lutte est obligatoire.



Les abeilles butinent, protégeons-les !

Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note d'utilisation de produits phytosanitaires en période de floraison du colza : [cliquez ici](#).

Les prescriptions du **nouvel arrêté** concernant les utilisations en période de floraison du colza :

- l'application d'un produit autorisé pour un usage en période de floraison est réalisée dans les **2 heures qui précèdent le coucher du soleil et dans les 3 heures qui suivent** le coucher du soleil.
- ces prescriptions concernent **toutes les catégories de produits** (insecticides, fongicides, herbicides...)
- **deux cas de dérogations** à ces horaires sont possibles : bio-agresseurs ayant une activité exclusivement en journée et fongicides nécessitant une application dans un délai contraint.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté et rédigé par Christian DANTIN - EST HORTICOLE Bourgogne, avec la collaboration d'EST HORTICOLE Franche-Comté et la FREDON Bourgogne Franche-Comté, à partir des observations réalisées dans les entreprises bourguignonnes et franc-comtoises.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les horticulteurs et pépiniéristes pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Dispositif supervisé par le Service Régional de l'Alimentation dans le cadre du dispositif de Surveillance Biologique du Territoire du plan régional Ecophyto.

"Action du plan Ecophyto piloté par les **Ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche**, avec l'appui technique et financier de l'**Office français de la Biodiversité**"

Avec la participation financière de :

